

Licence professionnelle aménagement du territoire, urbanisme - spécialité concepteurs de produits touristiques patrimoniaux

- [Présentation](#)
- [Admission](#)
- [Programme](#)
- [Et après ?](#)

Nature

Formation diplômante - Diplôme national

Année de sortie

Bac + 3

Lieu(x) d'enseignement

Site du Pradel (Ardèche)

Durée des études

1 an

Accessible en

Formation initiale
Formation continue

Domaine(s) ERASMUS

Aménagement du territoire, Marketing et gestion des ventes

Responsable(s)

M. MAO Pascal

Autres responsables

Joël THOMINE
CREPS de Vallon Pont d'Arc

Laurent VIDAL
CFPPA du Pradel

Structure(s) de rattachement

[Géographie](#)

Objectifs

Accompagner le développement touristique raisonné et durable ;
Acquérir les compétences nécessaires à la valorisation des espaces à travers une famille de métiers qui s'appuient sur les potentialités naturelles, culturelles et sportives des territoires : concepteurs de produits touristiques

La formation se déroule sur le site du Pradel, à Mirabel (07)

Spécificités

Recrutement sur projet professionnel personnel.

Compétence(s) visée(s)

Ces professionnels, concepteurs de produits touristiques patrimoniaux, inventorient le capital patrimonial, naturel et culturel d'un territoire afin de définir des produits touristiques adaptés aux exigences du territoire, de l'économie, des clients. Ils collaborent à la création de formules touristiques complètes qui associent les activités culturelles de découverte des patrimoines et les pratiques sportives de pleine nature. Ils élaborent le cahier des charges « qualité » et travaillent avec les partenaires techniques et financiers. Ils mettent en place des procédures d'évaluation du produit, de l'établissement touristique créés et envisagent leurs évolutions. Ils conçoivent une politique de communication et de p r o m o t i o n .

Spécialisés en gestion des espaces naturels de loisirs, ils proposent et gèrent le budget des structures de loisirs.

Contrôle des connaissances

Chaque unité d'enseignement est évaluée sous forme de contrôle continu réalisé au cours du semestre et/ou d'une épreuve terminale organisée en fin de semestre. Le poids relatif de chaque contrôle est variable selon les UE.

Deux sessions d'examen sont organisées.

Le règlement d'examen de la formation est disponible auprès du service de scolarité (voir contact ci-dessous)

Taux de réussite des années précédentes : voir rubrique "[réussite à l'UJF](#)"

Niveau(x) d'entrée

Bac + 2

Formation(s) requise(s)

Titulaire d'un Bac + 2 (DEUG ou L2 géographie, sciences sociales, STAPS, sciences de la terre, DEUST, DUT, BTS agriculture, environnement ou tourisme). Demandeurs d'emploi ou salariés titulaires d'un Bac +2 et / ou avec une expérience professionnelle significative dans le domaine concerné (validation d'acquis)

Conditions d'admission

Dossier puis entretien de motivation avec exposé du projet professionnel + épreuve écrite début juillet.

Non titulaires du titre requis : examen en commission validation d'acquis, contact : bureau validation d'acquis

Inscription

Dossier à retirer au service de scolarité de la licence professionnelle en joignant une enveloppe 21x29,7 à l'adresse du candidat affranchie au tarif en vigueur pour 50 g ou téléchargement : <http://iga.ujf-grenoble.fr/cermosem/>

Public salarié : s'adresser au [service formation continue et alternance de l'UJF](#)

Renseignements

Validation d'acquis

Bureau validation d'acquis
Service central de scolarité
621, avenue centrale
38400 Saint Martin d'Hères
Tél. +33 (0)4 76 51 48 25

Organisation générale

Module 1 "Outils et méthodes au service du montage de projet" (140 h)

1. Identifier un ou des projets
2. Connaître le cadre juridique et institutionnel de son projet
3. Planifier les démarches et actions à entreprendre pour conduire le projet

Module 2 "Diagnostic Territorial" (120 h)

"Evaluer les spécificités de chaque territoire afin de définir des modalités de gestion et de mise en valeur adaptées"

1. Définir les notions élémentaires et utiliser des techniques d'analyse de base
2. Appréhender le territoire par ses caractéristiques socio-économiques
3. Inventorier le capital patrimonial naturel et culturel du territoire
4. Mieux comprendre la relation homme / territoire et les jeux d'acteurs

Module 3 "Connaissance et médiation du patrimoine territorial " (190 h)

1. Connaître le tourisme rural et les activités sportives de pleine nature
2. Développer des capacités d'animation, de relation, de communication et d'initiative autour des différents patrimoines
3. Développer la concertation et entre acteurs, mobiliser et s'entourer de partenaires.

Module 4- Mener un raisonnement en vue de conceptualiser un produit touristique

1. Identifier les potentielles orientations de projets de développement touristique
2. Estimation du capital patrimonial et environnemental
3. Réalisation d'une étude de marché pour évaluer la demande

Module 5 - Montage du produit touristique novateur

1. Elaborer le cahier des charges "qualité" : Réalisation d'une étude de marché
2. Travailler avec les partenaires techniques et financiers
3. Concevoir une politique de communication et de promotion

Module 6 - Mettre en place un tableau de bord pour une gestion durable du produit

1. Mettre en place des procédures d'évaluation
2. Mettre en œuvre une démarche prospective de gestion durable du produit
3. Envisager des perspectives d'évolution et de développement de la structure gestionnaire du produit

Stage(s)

Stage obligatoire

Poursuites d'études

La licence professionnelle est une formation à finalité professionnelle : la poursuite d'études reste exceptionnelle.

Compétence(s) visée(s)

Ces professionnels, concepteurs de produits touristiques patrimoniaux, inventorier le capital patrimonial, naturel et culturel d'un territoire afin de définir des produits touristiques adaptés aux exigences du territoire, de l'économie, des

clients. Ils collaborent à la création de formules touristiques complètes qui associent les activités culturelles de découverte des patrimoines et les pratiques sportives de pleine nature. Ils élaborent le cahier des charges « qualité » et travaillent avec les partenaires techniques et financiers. Ils mettent en place des procédures d'évaluation du produit, de l'établissement touristique créés et envisagent leurs évolution. Ils conçoivent une politique de communication et de p r o m o t i o n .

Spécialisés en gestion des espaces naturels de loisirs, ils proposent et gèrent le budget des structures de loisirs.

Débouchés professionnels

Agent de développement des collectivités territoriales, organismes consulaires, associations de valorisation du patrimoine, organismes de gestion de l'espace, développement agricole ou para-agricole...
Création d'activités à partir du patrimoine naturel et culturel : agritourisme, tourisme, séjours thématiques.

Renseignements

Service de Scolarité

Uniquement le matin :

Madame FIALON

CFPPA le Pradel

07170 MIRABEL

Tél. +33 (0)4 75 36 71 80.

alexandra.fialon@educagri.fr

Site web

<http://iga.ujf-grenoble.fr/cermosem/>

Orientation - insertion

[CELAIO](#)

Espace orientation métiers emploi

621, avenue centrale

38400 Saint Martin d'Hères

Tél. +33 (0)4 76 51 46 21.

celaio@ujf-grenoble.fr

Dans cette rubrique

- [Licences professionnelles mention géographie et aménagement](#)